

LULLY PARC
Procès-verbal de la séance de l'inter-comité
du 29 mai 2012
Tennis club de Confignon

1. Signature de la feuille de présence

Martin Balmer, Klaus Fichtner, Jean-Luc Ecoffey, John Anderson, Jean-Claude Jaquier, Michel Gosteli, Daniel Courvoisier, Maurice Strazzeri, Nicole Dupraz.

Excusé : Blaise Galland

En cas d'absence d'un administrateur, merci de prévoir un(une) remplaçant(e)

2. secrétaire Nicole Dupraz

animateur : Daniel Courvoisier

3. Rectification du PV du 8 juin 2011

Margaret Thompson n'est pas administratrice, c'est Maurice Strazzeri.

Rectification adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du PV du 9 novembre 2011.

Rectification à rajouter :

Il est demandé aux familles qui ont plusieurs voitures un effort pour déblayer les rampes d'accès des garages.

Rectification adoptée à l'unanimité.

PV adopté.

5. Remise en état du gazon commun.

Le gazon étant en mauvais état l'idée est, une fois par année au début du printemps, de faire venir quelqu'un pour scarifier, mettre de l'engrais et resemer le cas échéant.

L'assemblée est d'accord avec le principe de cette intervention. On demande à M. Cipriano qui intervient déjà chez nous.

Attention : Le comité technique s'occupe de faire une information pour la nouvelle tondeuse:

Avant de tondre, il faut vérifier que la tôle qui obture l'entrée du sac d'herbe soit ouverte. En cas de doute, demander à quelqu'un du comité technique.

Demande de Lully IIb que le brulage des mauvaises herbes soit aussi fait devant chez eux. (la chose a été faite)

6. Garages

Les lignes ont été faites pour l'accès et à l'intérieur des garages.

Pour la couleur, comme on est chez nous, on fait comme on veut, mais pour un accès restrictif, on met généralement du jaune (qui signifie qu'on est dans une propriété privée).

Les vélos ont été enlevés afin d'effectuer les travaux.

Le vélo restant non enlevé est à disposition : s'annoncer au comité technique si on veut le récupérer.

Places de moto supplémentaires: M. Beroud a proposé de créer une place pour sa moto. Il est prêt à payer. Proposition refusée par Lully I. Proposition refusée également par l'inter-comité.

Pas de places de moto privatives.

7. Inondation

Le garage de M. Strazzeri a été inondé suite aux travaux du robinet d'alimentation d'eau sur la dalle (gel).

Pour que cela ne se reproduise pas, il faut rehausser le seuil du garage pour que l'eau ne rentre plus. A faire avec le comité technique.

8. Swisscom/cablecom

Sur 35 propriétaires, 30 ont répondu (19 Kurer, 29 Berton, 55 Prior 61 Bastianelli et 49 Oetiker n'ont pas répondu)

Maurice remercie les copropriétaires d'avoir d'avoir pris le temps pour ce sondage.

27 abonnés chez Cablecom.

21 sont intéressés pour la HD, 17 pour internet et téléphone.

Propositions pour la télévision :

- a. Rester comme on est
- b. Changement de toutes les prises, chez tout le monde, du câblage et du boîtier jusque dans les salons. Une seule prise par personne. Tout est pris en charge par Cablecom. Contrat de 5 ans. Garder la structure actuelle même distribution (quelques dizaines de milliers de francs). Câblage télévision. 2^{ème} prise de télé : 100.- en plus
Par la suite, 45.- par mois internet 30 méga (prix en négociation selon le nombre d'abonnés). 5.- pour la HD. Pas encore de prix pour le téléphone. Téléphonie libre choix
- c. Changer tout chez tout le monde. Individualisation : chacun a son propre câble dans sa maison. Travaux plus conséquents pris en charge par Cablecom. Les gaines sont à notre charge.
Prix d'abonnement : le même qu'actuellement.

Fibre optique (mandaté par SI) trop cher, personne ne viendra la mettre.

Chez Jaquenoud : Cablecom

Swisscom : pas de possibilité d'amélioration. (Système en ligne)

Cablecom système en parallèle. Système de contrat business.

Il faudra élire un référent pour la copropriété. On est comme une entreprise.

Plus simple pour eux proposition 3, car maintenance plus facile.

Contrat de 5 ans.

Rénovation du système actuel. Ils espèrent avoir des contrats pour internet et le téléphone (minimum 5 pour démarrer).

Maurice va refaire une notice pour expliquer les deux propositions avec prise de position individuelle, afin de pouvoir aller de l'avant.

9. Divers

Lully IIb: hauteur des bouleaux chez Kurer/Maret.

La haie qui fait l'angle est également très haute. A tailler.

Envoyer les PV des assemblées générales aux administrateurs et au comité technique.

La séance est levée à 20h20